

Les pierres ont-elles une âme ?

Quelques enjeux en France des liens entre le patrimoine et le christianisme¹



Charles
Personnaz

R elativement récente, la notion de patrimoine telle qu'on l'applique aujourd'hui à la préservation des biens culturels et naturels implique une protection particulière, exorbitante du droit commun, pour le legs que nous recevons des générations passées et que nous choisissons de préserver afin de le transmettre à nos successeurs. Au cours des deux derniers siècles, ce processus volontaire de sélection collective a embrassé des domaines de plus en plus larges : œuvres d'art, monuments historiques, archives, bibliothèques mais aussi désormais patrimoine naturel, industriel ou immatériel.

Pour autant, cette extension du domaine patrimonial ne doit pas occulter ce fait toujours décisif : le patrimoine chrétien occupe une place essentielle dans notre paysage culturel. Dans un pays christianisé depuis plus de quinze siècles, les traces et les vestiges de la foi chrétienne sont innombrables et structurent le territoire et le paysage français, à l'exception des environnements urbains récents et du périurbain pavillonnaire où la marque de l'Église reste très discrète. Notre arrière-plan culturel est toujours largement chrétien. Les musées des Beaux-Arts, les grandes bibliothèques, les services d'archives se sont constitués sur la dislocation des fonds et des collections des institutions religieuses, régulières et séculières, durant la Révolution Française.

On connaît l'ambivalence du sentiment des catholiques face à cet état de fait. C'est d'abord le soulagement de ne pas avoir à porter la charge d'un tel héritage quand les forces vives se font moins nombreuses, que l'argent manque, et que l'affirmation de la nécessité d'une nouvelle évangélisation paraît devoir, sinon faire table rase du passé, du moins tenir éloignée toute tentation nostalgique de revenir à une forme de christianisme qui n'est plus. Et pourtant, dans le même temps, sourd le regret de ne plus maîtriser ce patrimoine, la crainte de le voir vidé de sa substance spirituelle, que les visiteurs des églises ne soient que des touristes. Cette ambivalence s'accompagne, chez les chrétiens comme chez les autres, d'une baisse du niveau de culture générale et singulièrement lorsqu'il s'agit de culture chrétienne. Les repères iconographiques s'estompent et nos concitoyens peinent à reconnaître même les épisodes les plus importants de la vie du Christ, de la Vierge Marie ou des saints.

Pour nombre de chrétiens d'Europe occidentale, le recours au mot de « patrimoine » porte la marque du déclin du christianisme. Patrimonialiser

1 Cet article a été relu par Mmes Christine Personnaz, Séverine Blenner-Michel et Aude-Marie Lafforgue ainsi que par M.

Emmanuel Pénicaud. Qu'ils soient remerciés de leurs remarques toutes précieuses.

les églises, ce qu'elles contiennent, voire les rites qu'elles accueillent, reviendrait, soit à renoncer à ce qu'elles fussent réellement chrétiennes, soit à pencher pour un coupable attrait à l'égard d'une tradition trop encombrée du bric-à-brac des représentations imagées, fût-il constitué des œuvres des plus grands artistes, impropre à plonger notre foi dans le bain revigorant de la modernité. Dans le premier cas, on se plaint d'une réduction *ad museum*. Dans le second, on ironise sur le goût suranné et excessif de quelque clerc pour les dentelles des surplis et la paramentique d'antan.

Pourtant, avant la Révolution française, l'Église a été la seule institution à penser et assurer la conservation des œuvres artistiques et intellectuelles. C'est à son imitation que les familles, au premier rang desquelles les familles régnantes, ont peu à peu constitué des archives, des bibliothèques et légué certaines œuvres et certains objets, mais rien de comparable avec l'entreprise de transmission à travers les siècles menée par le christianisme. Observons à ce propos que les rois de France abritent les *regalia*, ces objets qui ont part au caractère sacré de la monarchie dans les trésors des cathédrales ou de la Sainte Chapelle. Après la Révolution, l'irruption de la puissance publique dans ce champ, qui n'était pas le sien jusque-là, a fait refluer progressivement la place de l'Église. Dépossédée en large part, manquant de moyens, limitée dans son intervention par une administration qui ne souhaitait plus la consulter, il lui était difficile de maintenir son rôle de gardien des trésors de la culture occidentale. D'autant que s'ouvraient de nouveaux défis comme l'évangélisation d'une société ébranlée dans les fondements de sa foi et l'ensemencement des classes ouvrières naissantes. Cela n'a toutefois pas empêché la passion pour l'art médiéval et la production d'authentiques chefs d'œuvre d'art chrétien au XIX^e siècle, au prix d'une uniformisation de notre patrimoine chrétien sur un modèle romain gommant bien des particularités significatives.

Thème

En France, la loi de 1905 et ses prémices ont amplifié ce mouvement. L'Église, soulagée de la gestion de ses édifices et de ses œuvres, s'est tournée vers des terrains nouveaux. Certes, le dialogue avec les artistes et les intellectuels ne s'est pas tari ; bien au contraire, l'histoire religieuse a connu une floraison de travaux et l'étude des Pères et de la philosophie chrétienne s'est vue renouvelée. Mais ce que nous appelons le patrimoine chrétien a largement été laissé à l'intérêt général qui ne pouvait que le laïciser et le tirer vers l'histoire de l'art, d'abord soucieuse du contexte de création historique, intellectuel et spirituel, mais de plus en plus happée par la stricte connaissance des conditions de création, des formes et des matières. À ce stade, l'intérêt pour le patrimoine chrétien ne se dissociait plus de l'intérêt pour le patrimoine en général, sous toutes ses formes, d'où un rejet chez certains chrétiens de ce qu'ils considèrent comme un appauvrissement, une dévitalisation ou une confiscation quand d'autres, héritiers d'une interprétation personnelle de Vatican II, se satisfont de cette dépossession vue parfois comme une libération de formes artistiques que les

années post-conciliaires avaient parfois méprisées. Comment, dès lors, repenser l'apport de cet héritage considérable, au-delà de sa dimension historique, se le réapproprier et le faire résonner d'une nouvelle manière pour que sa dimension spirituelle puisse jaillir à nouveau ?

I. Rappel romain, détour oriental

Avant de nous concentrer sur la France, rappelons tout d'abord que l'enseignement du magistère s'est, depuis Paul VI, beaucoup enrichi sur la question du patrimoine. Le pape François a rappelé les grandes étapes de ce développement dans un message de novembre 2018² en y inscrivant le passage de son encyclique *Laudato si'* consacré au rôle de la beauté (n° 215). Avant lui, Jean-Paul II et Benoît XVI avaient fréquemment rappelé la fonction pastorale des biens culturels : « [...] le patrimoine culturel dans ses multiples expressions [...] constitue une composante très importante dans la mission évangélisatrice et de promotion humaine qui est propre à l'Église³. » Dans le cadre de cette définition, la commission sur les biens culturels de l'Église, créée par Jean-Paul II en 1988⁴, devenue commission pontificale pour les biens culturels de l'Église en 1993⁵ et intégrée au Conseil pontifical de la Culture en 2012⁶ a produit plusieurs documents déclinant la réflexion dans les divers domaines patrimoniaux : l'inventaire, les archives, les bibliothèques, les musées, la formation des séminaristes dans ces domaines⁷.

Charles
Personnaz

Depuis 2010, le patrimoine du christianisme oriental, au Moyen-Orient, a connu des menaces majeures du fait des guerres, des pillages et du reflux des administrations chargées de sa protection. L'Œuvre d'Orient, asso-

2 Message du Saint Père François aux participants au congrès : « Dieu n'habite plus ici ? Désinvestissement des lieux de culte et gestion intégrée des biens culturels ecclésiastiques », Université pontificale grégorienne 29-30 novembre 2018. On peut se reporter au texte d'orientation très important : <https://www.droitcanonique.fr/sources-droit/dcmodele-autre-source-83-83> (NDR).

3 Discours du pape Jean-Paul II à l'Assemblée plénière de la commission pontificale pour les biens culturels de l'Église, 31 mars 2000.

4 Constitution apostolique *Pastor Bonus*.

5 Motu proprio « *Inde a pontificatus* ».

6 Motu proprio « *Pulchritudinis fide* ».

7 *Inventariazione dei beni culturali degli Istituti di Vita Consacrata e delle Società di Vita Apostolica: Alcuni Orientamenti Pratici* (15 septembre 2006), tr.fr. *Inventoriage des biens culturels des instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique: quelques orientations pratiques* (15 septembre

2006), *La funzione pastorale dei musei ecclesiastici* (15 agosto 2001), [*La fonction pastorale des musées ecclésiastiques* (15 août 2001)], *Necessità e urgenza dell'inventariazione e catalogazione dei beni culturali della chiesa* (8 dicembre 1999).

[*Nécessité et urgence de l'inventoriage et du catalogage des biens culturels de l'Église* (8 décembre 1999)], *La funzione pastorale degli archivi ecclesiastici* (2 febbraio 1997),

[*La fonction pastorale des archives ecclésiastiques* (2 février 1997)], *I beni culturali degli istituti religiosi* (10 aprile 1994), [*Les biens culturels des instituts religieux* (10 avril 1994)], *Le biblioteche ecclesiastiche nella missione della Chiesa* (19 marzo 1994),

[*Les bibliothèques ecclésiastiques dans la mission de l'Église* (19 mars 1994)], *La formazione dei futuri presbiteri all'attenzione verso i beni culturali della Chiesa* (15 ottobre 1992). [*La formation des futurs prêtres au souci des biens culturels* (15 octobre 1992)].

ciation française qui soutient les communautés chrétiennes dans la région, s'est engagée dans la protection de leurs richesses patrimoniales. Cette action, en sus de l'aide caritative, éducative ou pastorale, a suscité des interrogations. Elle a d'abord été vue comme un outil de communication en pensant que l'intérêt esthétique ou intellectuel porté aux œuvres pouvait être un point d'entrée afin de faire connaître la situation et les difficultés des chrétiens de ces régions. Dans un deuxième temps, avec l'exposition *Chrétiens d'Orient* présentant vingt siècles d'art et d'histoire du christianisme oriental à l'Institut du monde arabe, beaucoup de visiteurs ont mieux compris comment le détour de ces témoignages matériels les ancrerait à nouveau dans une filiation trop oubliée. Enfin, en me rendant en Irak, au Liban, en Égypte, un peu intimidé de venir travailler sur ces questions de patrimoine au milieu de tant d'urgences qui paraissaient plus immédiates, j'ai été rassuré par les conversations qui me faisaient comprendre que la reconstruction de l'église ou le sauvetage des manuscrits étaient, à rebours de ce que nous pouvons penser, un premier acte indispensable à la reconstruction et à la perpétuation de la communauté toute entière, non pas des pierres ou des pages mortes mais un cœur battant. Dans le monastère arménien catholique de Bzommar au Liban, on voit les manuscrits et mêmes les cloches que les Arméniens ont portées durant les centaines de kilomètres de leur exil sanglant. Transporter ces objets malgré tout, dans les conditions les plus atroces, indique bien l'importance vitale qui leur était attachée.

Thème

II. Un pacte à réanimer

Entre 1911 et 1913, le débat suscité par les trois discours de Maurice Barrès à la Chambre sur la « grande pitié des églises de France » visait à faire adopter par la nation l'idée que la protection des édifices religieux lui incombaît pour des motifs esthétiques, moraux et politiques, au-delà des aspects proprement religieux de la question. Aujourd'hui, dans un contexte de sécularisation, une recherche bibliographique sur le patrimoine religieux montre par ailleurs une prédominance des ouvrages sur la transformation des lieux de culte en lieux de culture ou sur l'intégration de l'art contemporain au sens de l'art conceptuel dans les églises. Très peu d'écrits en revanche sont publiés sur la manière dont l'Église peut se saisir du patrimoine dont elle a l'usage, à l'exception notable des ouvrages de Dominique Ponnau⁸ et de certaines notes diffusées par la conférence des évêques de France. Les textes statutaires des commissions d'art sacré sont davantage tournés vers l'adaptation des lieux de culte à la liturgie et l'accueil de la création artistique, même si dans la pratique, inégalement selon les personnes et les diocèses, elles se montrent aussi actives pour la protection du patrimoine et sa mise en valeur, en jouant un rôle de conseil auprès des

8 Citons par exemple, sous sa direction *dimension religieuse du patrimoine culturel*, scientifique, *Forme et sens : la formation à la* éditions La documentation française (1997).

desservants comme des pouvoirs publics. Au contraire du XIX^e siècle où ils étaient éveillés à la question de l'entretien des églises dans le respect de leur « archéologie », la formation des séminaristes ne comporte pas de réflexion sur la manière dont le patrimoine religieux peut être intégré dans l'action pastorale et la vie quotidienne des paroisses, alors que l'affectation prévue par la loi de 1905 va beaucoup plus loin que le simple usage. Et pourtant, beaucoup de ceux qui entrent dans les églises y pénètrent d'abord pour les visiter et admirer les richesses artistiques qu'elles recèlent. Comment, dès lors, faire le lien ? Considérer le sujet comme relevant de la pastorale du tourisme ne suffit pas. Il faut à nouveau considérer le message spirituel que les arts portent en eux-mêmes et accepter que l'ouverture religieuse passe par la médiation des œuvres et des images. La réalité observée dans les églises de France est parfois très différente. Dans certaines, l'accent a été mis sur la commande contemporaine. Le résultat est souvent décevant. Comme le dit Dominique Ponnaud, « ne croyons pas qu'entre l'univers formel ancien et les formes qui se cherchent, une conciliation fondamentale puisse être trouvée à l'heure actuelle⁹ ». On peut être aussi frappé par la multiplication de la présence d'icônes orientales dans nos églises, copies ou originales d'inégale facture, alors que les images de la tradition latine sont remises ou oubliées. On observe aussi le demi-abandon de beaucoup de monuments religieux, faute d'attention. Combien d'églises en France sont sales, pas même balayées ? Combien de chapelles latérales servent d'entrepôts ? Combien de panneaux insignifiants et bricolés sont mis en exergue quand les œuvres d'art sont reléguées ? Cette situation connaît de nombreuses exceptions : églises entretenues et ouvertes, tableaux et sculptures restaurés et présentés convenablement. Loin de s'exclure, attention pour le patrimoine et ouverture des églises à la prière des fidèles et des passants semblent au contraire se compléter. Saint François d'Assise ne s'est pas trompé en inaugurant son aventure spirituelle par la reconstruction très matérielle d'une chapelle abandonnée.

Charles
Personnaz

Depuis son origine, le christianisme a noué un pacte entre l'œuvre et le fidèle pour la transmission de la foi que seule la crise iconoclaste dans l'empire byzantin ou l'irruption du protestantisme ont voulu rompre. Dans les deux cas, la réaction a été vive et la tradition a replacé au plus haut la représentation figurée du mystère de la foi. Néanmoins, la crise de la représentation dans l'art contemporain tout comme une certaine intellectualisation de la foi chrétienne ont éloigné les fidèles comme le clergé d'une contemplation religieuse des œuvres d'art présentes dans les églises et de l'architecture même de ces églises. Tout cela a été considéré comme faisant partie du décor, comme étant non essentiel. Bien sûr l'essentiel réside dans la célébration du culte et dans l'Eucharistie. Cela dit, cette manière de considérer le legs artistique des siècles précédents comme un décor a

9 Le difficile inconnaissable, in *Area Revue* n°25, page 171 sq., entretien avec Brigitte GILARDET, 2011

conduit à une patrimonialisation des œuvres, puis du christianisme tout entier. C'est parce que les chrétiens ont considéré que cela relevait d'une culture chrétienne non fondamentale pour une rencontre personnelle avec le Christ que le risque d'une dévitalisation du patrimoine religieux a pu prendre corps.

Or, ce n'est pas absolutiser notre culture que de penser qu'elle peut être nécessaire à la croissance de la foi, à l'entretien de l'espérance et au déploiement de la charité. L'intérêt pour la culture chrétienne, et notamment pour les œuvres d'art et les monuments créés au nom du Christ, demeure une porte d'entrée ouverte vers un approfondissement de la foi. Non d'une manière raisonnée mais d'une manière sensible, à travers la vision de l'architecte ou le geste du peintre. Car, ainsi que le dit Maurice Denis dans son *Histoire de l'art religieux*, « le génie des grands artistes chrétiens est comme un miroir où se reflètent, en même temps, leur propre expérience religieuse, leur vision personnelle de l'univers et la foi collective de leur époque. » Beaucoup de chrétiens se sont étonnés de l'émotion suscitée par l'incendie de Notre-Dame, parfois avec des commentaires durs à l'égard de leurs contemporains, considérant paradoxalement leur tristesse comme le reflet d'une idolâtrie du patrimoine et de leur oubli de la foi chrétienne. En analysant ainsi l'événement, on fait la part belle à une lecture qui estime acquise la sécularisation de notre société : la destruction de la cathédrale de Paris n'aurait suscité qu'une « émotion patrimoniale ». Dans l'amour porté à Notre-Dame, dont témoigne la réaction mondiale à la catastrophe, se mêlent en fait de manière indissociable un legs de souvenirs individuels et collectifs, l'émotion esthétique et la dimension spirituelle. Cette émotion personnelle et partagée témoigne *a contrario* de la puissance spirituelle que porte le patrimoine religieux. Le comprendre ainsi permet de réunifier la question de la préservation du patrimoine religieux et la question de la vie spirituelle qui se nourrit des œuvres d'art, elles-mêmes reflets de la vie spirituelles de leurs créateurs. On insiste aujourd'hui beaucoup sur la contemplation de la puissance divine dans la nature. Pourquoi ne pas concéder qu'il en va de même pour les œuvres de culture, elles-aussi miroirs impurs mais miroirs tout de même de l'amour et de la présence de Dieu ? Ce lien renouvelé avec le patrimoine des églises implique des actes concrets pour le manifester : attention nouvelle à l'entretien et à la propreté des lieux de culte, mise en lumière des œuvres et de l'architecture, mention de ces œuvres dans les actions pastorales, dialogue permanent avec les propriétaires juridiques des lieux (État, communes) pour garder ouvertes les églises, pour assurer leur sécurité et pour permettre que les œuvres d'art y demeurent et soient exposées.

On rétorquera que cela demande un investissement sans mesure avec la réalité des moyens. L'exemple donné par certains diocèses, pourtant ruraux et désargentés, en coopération avec les collectivités territoriales, pour maintenir l'ouverture et entretenir le patrimoine prouve que cela est

Thème

possible, comme nous le voyons par exemple dans les diocèses de Coutances ou de Saint Flour. Dans ces lieux, la chaleur des sanctuaires maintient possible une rencontre avec le Christ, où que l'on se trouve. Lorsque cet effort n'a pas été fait, que les pierres et les œuvres ne peuvent plus parler et que partout le visiteur trouve porte close, l'impression qui demeure est que le christianisme a déserté les lieux. Et cette sensation profonde ne s'efface pas à la lumière des raisonnements. Il en va de même pour la question des musées d'art sacré. Autant certains d'entre eux relèvent plus du dépôt que du musée, autant d'autres sont réellement pensés pour permettre, par leurs collections, une meilleure compréhension du christianisme, dans ses aspects artistiques et historiques mais aussi spirituels, liturgiques et théologiques. Pour n'en retenir que deux exemples, citons les musées de la Visitation de Moulins ou du Hiéron à Paray-le-Monial. Dans le même ordre d'idée mais dans le domaine de la médiation à l'égard des visiteurs, il faut relever l'écart entre une visite touristique classique et le supplément d'âme apporté par l'engagement de guides qui expliquent au public la source chrétienne des œuvres et des églises comme le font depuis cinquante ans les guides bénévoles des communautés d'accueil dans les sites artistiques (CASA), créées par le père Ponsar en 1967. L'engouement pour la Nuit des églises en témoigne aussi. Dans le domaine des publications, l'immense succès de la collection *Zodiaque* à partir de 1951 tient certainement à ce qu'elle alliait iconographie de haute qualité et texte rigoureux à un authentique langage spirituel, se différenciant en cela du classique livre d'art. D'une autre manière, la collection « La grâce d'une cathédrale », dirigée par Mgr Doré aux éditions de la Nuée Bleue renoue avec ce fil en laissant la direction de chaque ouvrage à l'évêque du lieu et en montrant comment la vocation religieuse de l'édifice se poursuit jusqu'à nos jours. Rappelons enfin les expériences réussies de réinstallations de communautés religieuses dans des lieux parfois hautement touristiques mais vidés un temps de dimension spirituelle : le Mont-Saint-Michel, Saint-Guilhem le désert, l'abbaye du Boscodon ou celle de Lagrasse.

*Charles
Personnaz*

III. Le fruit du travail des hommes : la démonstration des valeurs chrétiennes

Outre le lien entre contemplation esthétique et expérience spirituelle, le patrimoine chrétien exprime aussi un certain nombre de vertus que le christianisme met en exergue. Dans la peine engendrée par l'incendie de Notre-Dame, la dimension esthétique joue incontestablement un rôle clé tout comme le sentiment soudain de l'impermanence mais d'autres facteurs entrent en compte, notamment le malheur engendré par la perte d'un exceptionnel achèvement du travail humain. Depuis le XIX^e siècle, l'artisanat des bâtisseurs de cathédrales est devenu l'idéal-type de ce que devrait être un travail parfait : le souci de la perfection, l'humilité de

l'ouvrier qui s'efface devant sa création et dont on ne reconnaît la présence que par les marques énigmatiques qu'il grave sur les pierres, l'alliance entre les conceptions intellectuelles et spirituelles les plus hautes et le travail manuel le plus accompli, la durée de l'œuvre réalisée qui survit à toutes les vicissitudes.

Dans le monde industriel et post-industriel, les églises représentent un exemple de ce que peut être une conception du travail différente de celle que nous connaissons. Le but de ce travail n'est pas le profit ; il a un objectif spirituel et, sur un plan plus humain, celui de se distinguer par l'excellence de la réalisation, d'une autre paroisse, d'une autre ville. Il s'agit d'un travail collectif, dont la durée s'étend parfois sur plusieurs générations, mais chaque collaborateur de ce travail a la maîtrise de la part qui lui revient et qu'il conduit de bout en bout : taille de pierre, charpente, vitrail. Notre époque reconnaît dans le patrimoine religieux un autre rapport au réel, à la matière qui résiste, au bien commun et à la réalisation individuelle et pressent que certaines leçons de ce mode d'action répondent aux besoins de notre temps. Le remarquable film documentaire *Sauver Notre-Dame*, diffusé à l'été 2020, illustre cela. Les ouvriers du chantier de la cathédrale expriment un mode de travail renouvelé. Comme le dit l'un d'eux, ils ont un métier et non un emploi. Le patrimoine religieux est l'expression d'un autre rapport au monde qui peut être compris de tous, croyants et non croyants. Dans les premières pages de *L'Argent*, Péguy revient magnifiquement sur cette question en évoquant l'atelier de sa mère :

Thème

Nous avons connu un honneur du travail exactement le même que celui qui au Moyen-Âge régissait la main et le cœur. C'était le même conservé intact en dessous. Nous avons connu ce soin poussé jusqu'à la perfection, égal dans l'ensemble, égal dans le plus infime détail. Nous avons connu cette piété de *l'ouvrage bien faite* poussée, maintenue jusqu'à ses plus extrêmes exigences. J'ai vu toute mon enfance rempailler des chaises du même esprit et du même cœur, et de la même main, que ce même peuple avait taillé ses cathédrales.

IV. La permanence du beau et de la gratuité

En occupant une place prépondérante dans le patrimoine de nos sociétés européennes, le patrimoine religieux ouvre partout à la beauté révélée par le travail des artistes. Et cela dans un contexte de gratuité. Grâce à quoi, la plupart de nos contemporains ont, sans qu'ils s'en rendent compte, un rapport presque quotidien avec la beauté. Notre paysage tout entier est sculpté par des siècles de christianisme, croix de chemin ou paroisses urbaines. Sans nous en rendre compte, nous bénéficions de cette beauté, de cette harmonie déposée par nos prédécesseurs. Sans même entrer dans une église, en passant simplement à sa proximité, nous en ressentons l'harmonie. Cela peut sembler ténu, insignifiant. Imaginons un seul instant de nous priver de cela. Imaginons l'Europe sans l'art chrétien.

Que reste-t-il ? Ne serions-nous pas amputés de l'épaisseur du temps et d'une partie de la beauté du monde ? Malgré tous leurs attraits, les grands paysages vierges de Russie ou des États-Unis traduisent d'abord l'omnipotence divine mais non cette longue familiarité de l'homme avec son Dieu, ce dialogue créatif qui dans le secret des âmes fait jaillir dans toutes les œuvres les éclats de la beauté divine. Et tout cela, en France du moins, est offert. Il suffit de passer devant une église, de pousser sa porte. Il n'y a pas de guichet, il ne doit pas y en avoir car les œuvres présentes dans le sanctuaire participent à la liturgie, au culte rendu par la créature à son créateur. Et dans une société mercantile, les églises demeurent pour tous des lieux de gratuité où le plus pauvre d'entre nous a le droit d'entrer sans qu'on lui demande rien et dans lequel, si le cœur lui en dit, il peut se laisser happer par la beauté des lieux. C'est pourquoi, il est désastreux de bâcher les églises de pancartes publicitaires et aucun utilitarisme ne peut le justifier. Dans nos cités modernes, l'église, même pour celui qui ne croit pas, est le seul lieu de gratuité et de beauté gratuite. Et la beauté, nous n'en pouvons douter, est un chemin de Dieu.

Conclusion. *Un élan de préservation du patrimoine religieux avec lequel dialoguer*

En France et en Europe, de nombreuses associations agissent pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine chrétien. Rassemblant dans un but commun croyants et incroyants, leurs motivations sont variées : religieuses, artistiques, patrimoniales, environnementales. Elles participent à un mouvement en faveur du patrimoine naturel et culturel né à la fin des années soixante-dix et qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Cette mobilisation a eu des bénéfiques certains pour le patrimoine religieux, à tel point que les régions dans lesquelles ces associations ont fleuri ont vu mener des campagnes de restauration des édifices et des œuvres qu'ils contiennent, accompagnées de l'ouverture et de la mise en valeur des monuments. Les pouvoirs publics, État et collectivités territoriales, ont tenu compte de ces actions en y investissant des sommes considérables, considérant que cela répondait à une réelle demande sociale, alors même que les priorités sont nombreuses. À l'échelle européenne, on retrouve le même engouement. Que les motivations puissent être parfois identitaires et révélatrices d'un certain « esprit de clocher » n'occulte pas le dévouement et l'enthousiasme des acteurs de cette préservation de notre patrimoine qui a l'avantage de concerner toutes les générations depuis les plus jeunes, engagés dans des chantiers de restaurations, jusqu'aux plus âgés, qui y consacrent une partie du temps de leur retraite. L'Église doit encourager systématiquement cette action et profiter de cet engouement pour y rejoindre des hommes et des femmes de bonne volonté avec lesquels le dialogue peut se nouer. Peu importe les raisons qui conduisent les uns et les autres à s'intéresser à l'église ou à la chapelle de leur rue, de leur village ou du vallon d'en face. Le fait est

Charles
Personnaz

qu'ils s'y intéressent et consentent à y donner du temps, gratuitement le plus souvent. Comme pour la contemplation des œuvres, le premier mouvement peut être social ou esthétique mais la rencontre avec des chrétiens et la Grâce peuvent le transformer. De l'amour des églises, on passe à l'intérêt pour la liturgie sans laquelle on ne peut sentir vivre les monuments comme le rappelait Marcel Proust dans *La mort des cathédrales*, et de cet intérêt peut jaillir la rencontre avec le Christ. Tout cela est bien fragile mais il n'existe pas de raison valable d'en exclure la possibilité.

Par ailleurs, le patrimoine est un terrain fécond de dialogue avec les collectivités publiques qui sont souvent propriétaires des édifices culturels. En faisant la part des responsabilités qui incombent aux uns et aux autres, ce sujet peut amener une meilleure compréhension mutuelle et entraîner la mise en pratique d'un principe de laïcité qui ne nie pas la source chrétienne mais au contraire participe à sa reconnaissance dans l'espace public.

Il existe de nombreuses raisons de réaffirmer un intérêt pour le patrimoine religieux et d'y prêter une attention renouvelée. Certains considéreront qu'il s'agit d'une préoccupation identitaire, que restaurer les pierres relèverait d'une nostalgie d'un ordre chrétien essentialisé. C'est de leur part une méconnaissance idéologique de ce qui se joue ici. L'intérêt de nos contemporains pour le patrimoine chrétien n'est ni un repli identitaire ni une idolâtrie pour les traces du passé. Il doit être pris d'autant plus au sérieux qu'il traverse tous les milieux sociaux et exprime une quête certes diffuse mais qu'il nous appartient de relier à la diffusion du message de l'Évangile. Rappelons pour finir les mots du cardinal Journet : « Un mystère, une présence habite la plus pauvre des églises catholiques. Elle ne vit pas d'abord du mouvement que lui apporte le va-et-vient des foules. Elle est elle-même, antérieurement, source de vie et de pureté pour ceux qui franchissent son enceinte¹⁰. »

Thème

Charles Personnaz, né en 1978, ancien élève de l'École nationale d'Administration (promotion Léopold Sédar Senghor), titulaire d'un DEA d'histoire à la Sorbonne (Paris IV), a œuvré dans le domaine de la culture et du patrimoine au Ministère de la Défense (Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives) puis au Ministère de la Culture (Direction des Musées de France). Ancien directeur de l'association de préfiguration de la Maison de l'Histoire de France, puis rapporteur extérieur à la Cour des Comptes, il dirige, depuis 2019, l'Institut national du Patrimoine. À titre bénévole, il est chargé de mission à l'Œuvre d'Orient, en charge du patrimoine et de la culture. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels L'empereur Nicéphore Phocas, Byzance face à l'Islam, Belin, Paris 2013 ; L'histoire de France ne passera pas, François Bourin, Paris 2014 ; Sauver la rue de Valois ? Emmanuel Lemieux, Paris, 2017.

¹⁰ Charles JOURNET, *La messe, présence du sacrifice de la Croix*, Paris, DDB, 1957.